

### Mouvement de mutations des Agents Techniques au 1<sup>er</sup> septembre 2016

## Un manque de lisibilité totale !

La Commission Administrative Paritaire Nationale du mouvement général pour le 1<sup>er</sup> septembre 2016 s'est déroulée le 9 juin 2016. La suite a été donnée et connue le 10 juin 2016.

Il faut savoir que tous les vœux n'ont pas eu satisfaction :

- **90** demandes ont été déposées.
- **10** demandes ont été modifiées pendant la CAPN.
- **39** demandes ont été **satisfaites** soit un « **taux de satisfaction** » de **43,3 %**.

Ce taux de satisfaction du mouvement général reste très insuffisant et ne répond pas aux attentes légitimes des Agents Techniques et de **F.O.-DGFIP**, au vu des emplois vacants.

En effet, la Direction Générale est loin d'avoir comblé toutes les vacances d'emploi, comme le revendique **F.O.-DGFIP**.

Chiffres clés	Avant CAP	Après CAP
Total des demandes déposées	90	90
Total des demandes satisfaites	29	39
Taux de satisfaction	32,2%	43,3 %
Rapprochement en attente	4	4

#### Total des emplois vacants

Total province	26
Total IDF	9
Total général	35
Postes gelés en province	3
Postes gelés en IDF	7

Ces tableaux et ces chiffres participent à la dégradation des conditions de travail des personnels dans les postes et services des Finances Publiques.

Sachant que de nouvelles suppressions d'emplois sont programmées dans le cadre de la Loi de Finances 2017, il est intolérable que cette politique de gel des postes, toujours plus nombreux chaque année, se poursuive. Outre l'impact sur des conditions de travail, cela entraîne un manque de lisibilité totale dans les mutations et une véritable dégradation des conditions de vie tout simplement .

La CAPN a été l'occasion d'alerter la Direction Générale sur les missions données aux agents techniques et certaines mauvaises habitudes locales.

**F.O.-DGFIP** dénonce le non-respect de la doctrine d'emploi dans les directions locales.

**Les élus F.O.-DGFIP**

Pierre LABAISSE - Jean-Antoine DELIPERI

Valéry FLEURANT (expert)

RETROUVEZ



SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<https://www.facebook.com/fodgfp>



@fodgfp

**BULLETIN  
D'ADHESION**



NOM : ..... PRÉNOM : .....

N° DGI ou N° AGORA : ..... ADRESSE MÈL : .....

GRADE : ..... QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : ..... %

AFFECTATION : .....

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à ..... le .....  
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

**N hésitez pas à contacter vos élus F.O.-DGFIP**